

Sacs d'emplettes à Brossard – Règlement 351 Concours Instagram #ouijaimonsac

Brossard, le 10 novembre 2016 – La Ville de Brossard invite la population à participer, dès 10 h, à une campagne de Noël **#ouijaimonsac** sur Instagram.

La campagne de sensibilisation *Oui, j'ai mon sac !*, qui a débuté ce printemps, rappelle aux citoyens l'importance d'apporter des sacs réutilisables lorsqu'ils effectuent des courses chez les différents commerçants afin de réduire à la source.

Concours Instagram

Le concours se déroulera du 10 novembre au 10 décembre 2016, 17 h. Un tirage au sort sera effectué parmi les personnes qui auront participé au concours. Deux chèques-cadeaux d'une valeur de 50 \$ chacun seront remis à cette occasion (l'un du Mail Champlain et l'autre du DIX30). Afin d'y participer, vous devez :

- Être abonné au compte Instagram de la Ville de Brossard **@villebrossard**
- Afficher une photo de vous sur Instagram avec votre sac réutilisable préféré
- Utiliser le mot clic **#ouijaimonsac**

Le public est invité à participer en grand nombre et à faire partie de la communauté Instagram de la Ville de Brossard.

Rappel règlement 351

Rappelons que le règlement 351 relatif à la distribution des sacs d'emplettes est mis en application depuis le 1^{er} septembre. Brossard est l'une des premières grandes villes au Québec à mettre en place une telle mesure dans les commerces afin de réduire à la source les matières résiduelles.



Pour plus de renseignements, visitez **brossard.ca/ouijaimonsac** ou composez le 450 923-6311.